

QIT Madagascar Minerals SA Energie électrique: contrat d'achat entre JIRAMA et QMM



Contexte

Les installations de la société JIRAMA à Fort Dauphin étaient obsolètes et peu fiables. A chaque panne d'un groupe électrogène, JIRAMA devait en louer un autre pour le remplacer. Ces groupes électrogènes consommaient du gasoil et coûtaient chers à opérer et à entretenir.

La ville avait besoin de 1,9 Mégawatts mais JIRAMA ne pouvait produire que 1,5 Mégawatts. Des quartiers entiers de la ville subissaient ainsi quotidiennement des délestages.

D'autre part, QMM a besoin, dans le cadre du projet Ilménite, d'une production d'énergie importante et régulière nécessitant une alimentation électrique continue et de très forte puissance (environ 22,8 Mégawatts de puissance nominale).

La société JIRAMA à qui QMM a exposé ce besoin a déclaré ne pas être en mesure d'investir dans une unité de production d'énergie électrique et d'assurer la production dans des conditions de délai, de puissance et de coût satisfaisant pour QMM.

QMM a décidé de produire elle-même l'énergie électrique nécessaire à l'ensemble du projet (installation minières, logements des employés, carrière, port, etc.)

Nous avons octroyé des conditions de vente avantageuses à la JIRAMA et Fort Dauphin est aujourd'hui l'une des rares localités de Madagascar à ne pas subir de délestages.

dans le respect de la réglementation malgache relative à l'autoproduction (loi n°98-032 du 20 janvier 1999). Elle a construit une unité de génération d'énergie qui consomme de l'huile lourde (HFO)

Historique du contrat

JIRAMA soucieuse de favoriser une distribution d'énergie électrique de qualité pour Fort Dauphin a souhaité profiter de l'investissement de QMM. Elle a demandé à QMM de mettre en place des capacités de production additionnelles et de lui vendre cette production.

QMM s'est déclarée disposée à investir dans des puissances additionnelles à condition que le prix

payé par JIRAMA pour cette puissance et fourniture d'électricité permette d'amortir l'investissement réalisé et de rembourser l'ensemble des coûts de maintenance et de production sur une période de 10 ans.

D'autre part, le PIC souhaitait promouvoir et contribuer à la mise en place des ententes entre QMM et JIRAMA. Il s'est engagé à financer le réseau électrique en remettant en état les lignes à basse et à moyenne tension, le tout via la fourniture de travaux, de biens et de services de conseil technique

JIRAMA a considéré favorablement un tel schéma et QMM a défini la configuration de son plan d'énergie pour donner l'opportunité à la ville de disposer d'un approvisionnement en énergie fiable et capable de satisfaire à ses besoins croissants.

Un protocole d'accord entre QMM, JIRAMA et PIC a été signé le 14 septembre 2007. Ce protocole précise les engagements respectifs des parties signataires pour la production et la fourniture d'énergie électrique dans la Commune urbaine de Taolagnaro. QMM mettra à la disposition de JIRAMA une puissance garantie de production de 3,8 Mégawatts à partir de la centrale de production d'énergie électrique destinée à sa propre consommation sous réserve, entre autres:

- D'un engagement ferme et définitif de JIRAMA d'acheter l'énergie produite pour une période de 10 ans
- D'un accord des autorités malgaches sur les termes du contrat, notamment en matière de redevance et de garantie
- D'une contre garantie pleine et entière émanant de la Banque Mondiale ou de tout autre organisme acceptable par QMM.

La signature de ce protocole a été suivie de celle d'un contrat d'achat d'énergie électrique entre QMM et JIRAMA le 9 juin 2008. Ce contrat définit les conditions de la fourniture rémunérée d'énergie électrique par QMM à la JIRAMA à partir d'une sous-station dédiée à cet effet.

La crise de 2009 a empêché la mise en œuvre de l'accord car on n'a pas pu obtenir la contre garantie émanant de la Banque Mondiale ou de tout autre organisme acceptable par QMM. La Banque n'a pas rouvert sa garantie jusqu'à ce jour.

Les négociations ont repris entre QMM et JIRAMA, avec l'appui du PIC, pour trouver une entente. Un nouveau protocole provisoire a été signé. Ce protocole reprend les grandes lignes du protocole initial mais avec des aménagements sur les conditions de vente. Ce protocole restera en vigueur jusqu'à ce que les conditions stipulées dans le protocole initiales soient effectives.

Conditions de vente

- Achat d'un groupe électrogène d'une capacité de 3,8 Mégawatts dédié à la ville
 - Groupe pouvant satisfaire les besoins de Fort-Dauphin pour les dix prochaines années
 - Coût d'acquisition avancé par QMM
 - Prix de vente inférieur au marché habituel des producteurs indépendants d'énergie
 - Frais de transport et d'installation du groupe électrogène à la charge de QMM
 - À Rembourser par la JIRAMA sur 10 ans
 - Coût fixe d'opération, d'entretien du matériel à la charge de QMM (20 000\$ par mois environ)

- Vente de l'électricité par QMM à la JIRAMA
 - La JIRAMA rembourse juste le fuel requis pour le fonctionnement du groupe selon la production requise (pas de paiement en numéraire de la part de la JIRAMA)
 - La consommation de HFO mentionné dans le contrat est inférieure à la consommation réelle. QMM n'a pas changé le contrat mais a pris à sa charge le surcoût occasionné

Apports de la Banque Mondiale à travers PIC

Renforcement du réseau de transport et de distribution en ville :

- Dotation de 86 km de câbles nus et de câbles isolés; de matériels et accessoires de lignes Moyenne Tension (MT), de lignes Basse Tension (BT), de branchement, de 500 éclairages publics; de matériels de sécurité – outillages spécifiques et moyens de communication d'un tableau Blindé MT; de transformateurs MT/BT et de disjoncteurs sur poteau
- Création d'une sous Station dans l'enceinte de l'ex Centrale Thermique JIRAMA
- Création de 6 postes de transformation
- Mise en aérien des lignes et des branchements
- Création d'une ligne de transport

Avantages pour JIRAMA

- Le HFO est au-moins 20% moins cher que le LFO
- Une gestion rigoureuse du carburant (contrat entre QMM, JIRAMA et JOVENNA)
- Une subvention de 15 000\$ à 20 000\$ de carburant par mois

Conclusion

JIRAMA dispose aujourd'hui d'une source d'approvisionnement fiable en énergie pour faire face aux besoins croissants de la ville. Le coût de production est plus compétitif pour JIRAMA.

La sécurisation de l'alimentation électrique permettra :

- De renforcer les opportunités commerciales, industrielles, touristiques
- D'aider à réduire les problèmes de santé grâce à une meilleure stabilité de la chaîne du froid pour les denrées alimentaires

Nous avons facilité l'acquisition et octroyé des conditions de vente avantageuses pour la JIRAMA pour que la population n'ait plus à subir les délestages. Nous continuons à aider JIRAMA dans le fonctionnement et la maintenance du groupe électrogène. Nous ne pouvons cependant pas intervenir dans les conditions de vente de l'énergie par la JIRAMA à ses clients.

